

MAIRIE DE SEUGY

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le quatre septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué par Madame le Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame EULLER Geneviève, Maire.

Présents : Mme Euller, Mr Leclair, Mme Collard, Mr Chiriac, Mme Cocaud, Mr Gaugain, Mme Valin, Mme Gehan, Mr Gehan, Mr Alati, Mr Cahour, Mme Savy, Mr Pasquet, Mme Delplace, Mr Cochet.

Pouvoir :

Absent :

Secrétaire : Mr Cahour.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 26/08/2015

Ouverture de la séance 20 h 30

Approbation du compte rendu du 13 août 2015

Demande de modification au compte rendu précédent.

Le conseil municipal demande que l'on prenne conseil auprès d'un avocat recommandé par l'union des maires du Val d'Oise pour avoir un avis sur les travaux effectués par un particulier rue de la fontaine dans une zone classée N.

Accepté à l'unanimité

Approbation du choix de l'entreprise pour l'enfouissement des réseaux aériens rue de la chapelle.

Le projet a été confié au bureau d'étude STUR.

Le montant estimé des travaux par le cabinet STUR s'élève à 135.460,50 €HT

La consultation a été passée selon une procédure adaptée, et la commune a fait paraître un avis d'appel public à la concurrence.

Suite à cet appel, cinq entreprises ont répondu à la consultation.

Rapport d'analyse des offres

Toutes les entreprises ont fourni les pièces administratives obligatoires, et leurs offres ont été examinées.

Il est à noter que les cinq entreprises sont en dessous du montant estimé par le cabinet STUR

Les cinq entreprises ayant répondu sont :

SOBECA pour un montant de : 123.323,11 € HT

SPAC pour un montant de : 121.344,70 €HT

BIR pour un montant de : 112.993,40 € HT

CORETEL pour un montant de : 122.411,35 € HT

ENTRA pour un montant de : 125 .400,22 € HT

La commission chargée d'appel d'offre s'est réunie après la réception du rapport d'analyse des offres et a porté son choix, à l'unanimité, sur l'offre du moins disant à savoir l'entreprise BIR pour un montant hors taxe de 112.993,40 € HT

Le conseil municipal à l'unanimité valide le choix de la commission d'appel d'offre

Nouveaux statuts de la communauté de communes Carnelle Pays de France

Inscription de voirie sur la liste d'intérêt communautaire :

Ajout pour la commune de Viarmes de la partie de la voirie nommée rue Jean Moulin (portion de 150 mètres linéaires, jouxtant les équipements sportifs et débouchant sur la RD 922).

De ce fait, ces nouveaux statuts doivent être approuvés dans leur intégralité.

Accepté à l'unanimité

Mise à disposition des rapports annuels :

- Rapport annuel de service assainissement du SICTEUB (N° 13 de janvier à décembre 2014).
- Rapport sur le prix et la qualité du SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif)
- Rapport annuel de SUEZ ENVIRONNEMENT (Lyonnaise des Eaux) pour l'année 2014.
- Rapport d'activité 2014 du syndicat TRIOR

DIA

- Section A n° 994
- Section B n° 381

Lettres de remerciement des associations pour les subventions versées pour l'année 2015 :

- Association Prévention Routière
- La croix rouge française
- Union Départementale des associations Familiales (UDAF 95)
- L'Association le Val d'Hissera
- L'Association Intercommunale des Anciens Combattants de Viarmes, Asnières sur Oise Seugy

Question diverses

Il nous a été signalé qu'en raison des travaux rue de la chapelle, le ramassage des encombrants n'a pas pu avoir lieu.

Il est demandé d'ajouter une signalisation lumineuse au niveau de l'échafaudage du clocher de l'église.

Séance levée à 21 h 30.